ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 95104

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les freins mis par les autorités russes au processus d'adoption, invoquant l'insuffisance du suivi des enfants russes adoptés par des familles étrangères. Ce gel de fait pénalise nos compatriotes en procédure d'adoption en Russie, quatre-vingts familles environ, alors même que les responsables de ce pays avaient relevé en juin 2005 la qualité des dossiers présentés par les familles françaises et le sérieux des enquêtes sociales et psychologiques instruites par les services sociaux des départements. En conséquence, il lui demande si des démarches ont été entreprises auprès des autorités russes afin de résoudre cette situation en particulier pour les enfants qui attendent depuis de longs mois de pouvoir rejoindre leurs familles adoptives.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 95104
Rubrique : Famille
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5284